Une fuite sans fin

Soins en santé mentale au hub humanitaire de Bruxelles

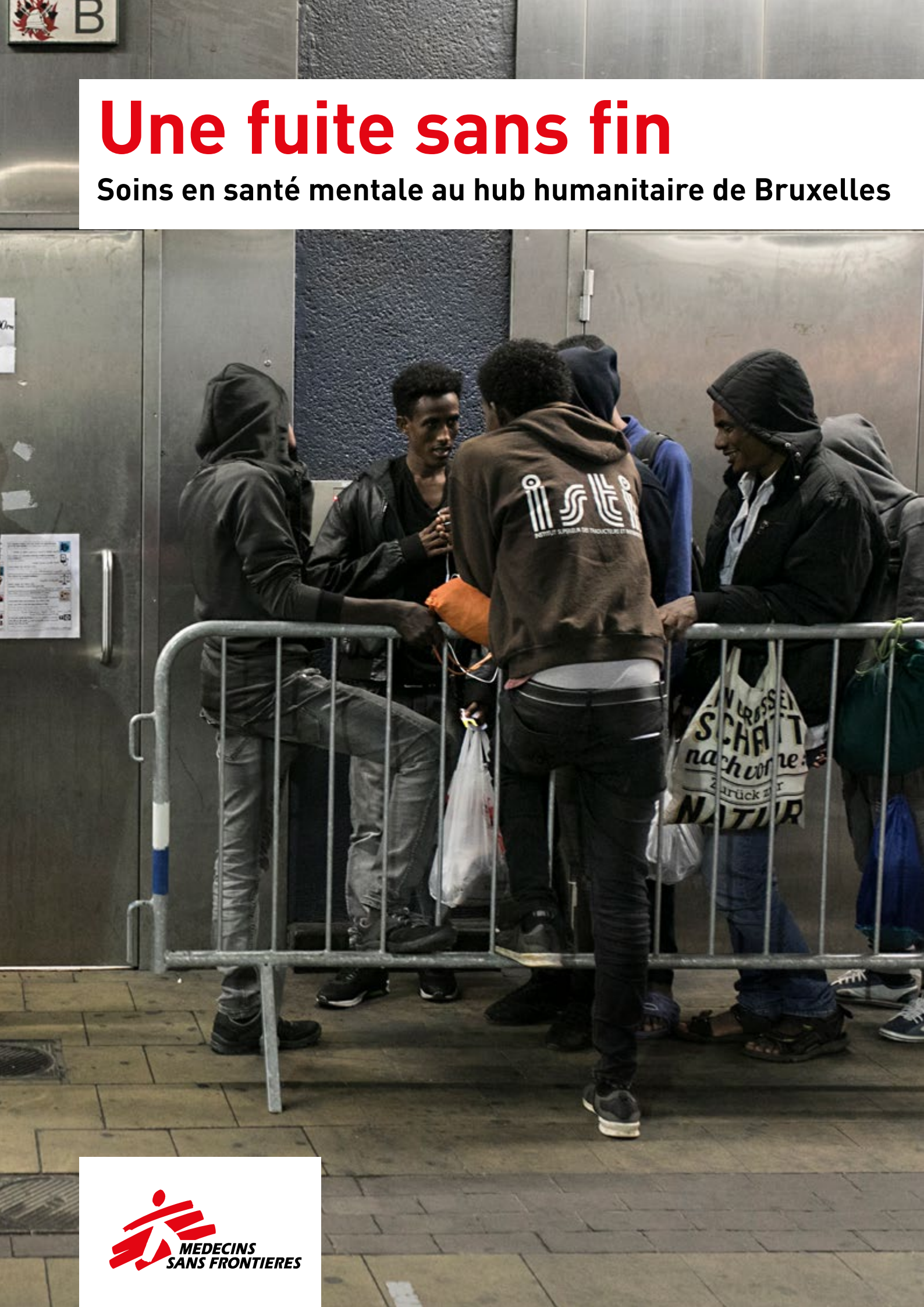

Table des matières

Introduction 4

Objectifs 5

Méthodologie 6

Conception de l'étude 6

Population cible et stratégie de recrutement 6

Critères d'exclusion 6

Gestion et analyse des données 6

Considérations éthiques 6

Risques et mesures d'atténuation 7

Définitions 10

Chapitre 1 - Résultats : plongée dans la vie des migrants au hub 11

Santé mentale et bien-être psychosocial : caractéristiques principales des migrants au hub 11

Parcours et projets d'avenir des migrants 12

Description des conditions de vie à Bruxelles 13

Besoins éprouvés par les migrants 14

Raisons pour lesquelles les migrants recourent aux services du hub 14

Violence vécue par les migrants 14

Chapitre 2 - Analyse : une fuite sans fin 18

Conclusions 20

Recommandations 21

Annexe 24

Questionnaire on the travel history of people attending the humanitarian hub in Brussels 24

COUVERTURE: Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile attendent l'ouverture du hub humanitaire de la gare du Nord de Bruxelles. © MSF / Albert Masias

Résumé

Depuis septembre 2017, une population de migrants et de réfugiés réside dans et autour du parc Maximilien et de la gare du Nord de Bruxelles. Ils sont décrits par les décideurs politiques et les médias comme étant des «transmigrants». Cela suppose qu'ils ne veulent pas rester en Belgique et qu'ils ne peuvent donc pas faire appel à l'État belge pour obtenir de l'aide. De plus, cela suppose que cette aide pourrait attirer davantage ce groupe, ce qui amènerait un plus grand nombre de « transmigrants » à se rendre à Bruxelles et en Belgique.

> ***« Nous ne sommes que des corps sans âme »*** *K., Soudanais de 23 ans, en errance à Bruxelles*

Depuis octobre 2017, Médecins Sans Frontières fournit des soins en santé mentale à ce groupe de migrants et de réfugiés dans le cadre d'un projet commun avec d'autres organisations humanitaires belges et d'initiatives citoyennes: le hub humanitaire. En juillet 2018, les chercheurs de MSF ont interrogé 47 visiteurs du projet à l'aide d'un questionnaire semi-structuré et d'une interview afin de déterminer leurs besoins, leur trajectoire et leurs projets pour l'avenir, leur expérience de la violence et de la discrimination ainsi que la façon dont ils perçoivent l'accueil en Belgique et les services au sein du hub humanitaire.

Une analyse des résultats montre que les migrants et les réfugiés interrogés ont avant tout besoin d'un lieu pour se reposer et être traités avec dignité et ce, peu importe l'endroit en Europe. Leur désir de voyager au Royaume-Uni semble avoir grandi avec le temps et est le résultat de la déception de l'Europe, réputée pour ses Droits de l'Homme. Leurs expériences vis-à-vis des mauvaises conditions de vie, de la violence et de la discrimination dans les pays où ils sont passés lors de leur périple les forcent à continuer de voyager jusqu'à ce qu'ils puissent trouver repos.

C'est la même déception de l'Europe, où ils pensaient trouver sécurité et protection, qui aggraverait également leurs souffrances psychologiques. Tous les migrants interrogés ont subi des actes de violence ou en ont été témoins dans leur pays et/ou sur leur chemin jusqu'en Europe et en Europe. Ils sont donc vulnérables dès leur arrivée. L'étude montre comment les conditions de vie et les situations incertaines dans lesquelles les migrants et les réfugiés se retrouvent en Europe augmentent leur besoin de soins de santé mentale. Un répondant sur quatre déclare que ses problèmes en santé mentale sont directement liés à certaines conditions en Europe et en Belgique, telles que le règlement de Dublin, le fait de dormir dans la rue, l'application stricte ou le manque d'opportunités.

Outre un lieu pour reprendre une vie normale, les migrants et les réfugiés ont également besoin de contacts sociaux avec leur réseau d'amis et leur famille, de confiance dans les agences gouvernementales et les organisations d'aide, d'informations sur leurs droits et la procédure d'asile en Belgique, de soins médicaux et de soins de santé mentale. Le hub humanitaire de Bruxelles, dont fait partie MSF, cherche à rassembler un maximum de services sous un même toit. MSF est convaincue qu'une approche plus approfondie dans laquelle les migrants et les réfugiés ont accès, en plus des services de base tels que le logement et la nourriture, à tous ces services dans un climat de confiance, offre une meilleure réponse que la politique de dissuasion actuelle des gouvernements belges et européens. La création de centres d'accueil et d'orientation offre la possibilité aux migrants et réfugiés de choisir leur avenir en connaissance de cause.

Les récits des migrants et réfugiés recueillis lors des entretiens contrastaient également avec le discours actuel des décideurs politiques et des médias. Ce rapport confronte leurs histoires avec ce discours et est accompagné d'une série de recommandations concrètes à l'intention des décideurs.

Introduction

Depuis septembre 2017, des migrants et réfugiés, au nombre relativement stable d'environ 700, se regroupent au parc Maximilien et à la gare du Nord, à Bruxelles. Selon de nombreux communiqués de presse, la plupart d'entre eux seraient en route pour le Royaume-Uni et n'envisagent pas de demander l'asile en Belgique[1]. Nous assistons à des allées et venues incessantes, mais le profil des migrants et réfugiés ne varie guère à Bruxelles. La plupart d'entre eux viennent du Soudan, d'Érythrée, d'Éthiopie et de pays nord-africains. Sans assistance (à part les initiatives de la société civile), ces personnes sont abandonnées à leur sort et peinent à trouver gîte et couvert, à consulter des services médicaux et psychologiques et à obtenir des informations concrètes sur leurs droits et la procédure de demande d'asile.

Les droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile en Belgique sont décrits dans la loi belge sur les étrangers du 15 décembre 1980[2], la loi sur l'accueil du 12 janvier 2007[3] et les révisions récentes de ces lois entrées en vigueur le 22 mars 2018[4]. Les migrants en situation irrégulière ne peuvent légalement prétendre à des services selon le législateur. Citons entre autres le droit des mineurs à l'éducation, le droit à l'aide sociale et juridictionnelle, le droit au mariage, les droits relatifs au travail et le droit à des soins médicaux d'urgence[5], une compétence fédérale. Sous l'angle des droits de l'homme, les migrants en situation irrégulière devraient avoir accès à des services de base, tels que le gîte et le couvert et les soins médicaux[6].

Plusieurs acteurs de la société civile et organisations belges ont uni leurs forces et s'emploient à fournir une série de services d'aide dans le cadre d'un projet commun, le hub humanitaire, en vue de répondre de manière globale aux besoins des migrants. Le hub prodigue des soins de santé physique et mentale, propose des services de recherche des familles et des services sociaux et juridictionnels, distribue des vêtements et offre la possibilité de passer des appels téléphoniques et de recharger les téléphones mobiles. Médecins Sans Frontières (MSF) dispense des soins de santé mentale dans ce cadre et participe activement à la gestion du projet.

Ces dernières années, la Belgique a de plus en plus durci sa politique migratoire, essentiellement dans le but de dissuader les demandeurs d'asile et les migrants de choisir son territoire comme destination. Plusieurs mesures administratives[7] ont été prises et des lois ont été modifiées pour permettre le placement de familles en détention, expulser les migrants des camps de fortune où ils sont contraints de vivre et rapatrier de force des migrants dans leur pays d'origine, y compris au Soudan[8]. Sans égard pour les droits des migrants, le gouvernement belge cherche essentiellement à éviter une « version » belge de la « jungle » de Calais, en France, et à démanteler les réseaux de passeurs. C'est dans cette logique que le gouvernement fédéral refuse toute assistance aux migrants qui n'ont semble-t-il pas l'intention de demander l'asile en Belgique, estimant qu'une assistance créerait un appel d'air et inciterait des migrants à venir en Belgique. Avec ces stratégies, la migration s'assimile à une crise à laquelle mettre fin par des mesures énergiques, en dépit du nombre stable et gérable de demandes d'asile introduites en Belgique jusqu'en septembre 2018.

En Belgique comme dans de nombreux autres pays d'Europe, le débat sur la migration fait rage et la rhétorique utilisée dans le discours public tend à éclipser la réalité des migrants, leur vie, leur parcours et leurs droits. Dans le discours politique et les grands médias, le terme de « transmigrant » est par exemple systématiquement employé pour désigner les personnes sur lesquelles porte notre étude, ce qui implique qu'aucune d'entre elles ne veut demander l'asile en Belgique. Selon les mêmes sources, les personnes qui ont échoué à Bruxelles veulent toutes aller au Royaume-Uni. Des représentants du gouvernement belge déclarent souvent craindre que le hub humanitaire ne crée un appel d'air et incite des migrants à venir à Bruxelles[9]. Ce rapport tente de confronter la rhétorique que des responsables politiques et des citoyens utilisent couramment au sujet de la migration en Belgique aux témoignages et parcours des migrants.

1 Voir par exemple https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2018/08/09/theo-francken-een-oplossing-voor-migranten-maximiliaanpark-op/.

2 http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=nl&la=N&cn=1980121530&table_name=wet

3 http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=nl&la=N&cn=2007011252&table_name=wet

4 http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007011252&table_name=loi

5 Pour obtenir le droit à des soins médicaux dans le cadre de la procédure de soins médicaux d'urgence, les migrants doivent avoir besoin de soins et doivent produire le certificat d'un médecin attestant leur besoin de soins aux services sociaux locaux qui prendront la décision de leur donner ou non accès à des soins. Vu l'énorme charge administrative que représente cette procédure, il est très fréquent que les migrants ne bénéficient pas des soins médicaux dont ils ont besoin. En Belgique, les services sociaux sont du ressort des Centres publics d'action sociale (CPAS).

6 http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/, https://www.echr.coe.int/Documents/Convention_FRA.pdf

7 Ibid 4

8 En septembre 2017, le précédent Secrétaire d'État Théo Francken a invité une délégation du gouvernement soudanais à venir à Bruxelles pour identifier des migrants de nationalité soudanaise à rapatrier au Soudan. La mission de cette délégation a été contestée puisque la torture est toujours pratiquée au Soudan et que son objet enfreint le principe du non-refoulement consacré par l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. Le Commissariat général belge aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) a mené une enquête indépendante à l'issue de laquelle il n'a pu conclure que la Belgique avait enfreint l'article 3 de la Convention européenne, mais a demandé au gouvernement belge de procéder à un examen approfondi pour déterminer si les intéressés avaient ou non besoin d'une protection internationale avant toute mission d'identification. Voir le rapport publié par le CGRA le 9 février 2018 à l'adresse https://www.cgra.be/sites/default/files/enquete_sur_le_risque_de_retour_vers_le_soudan_2018.pdf.

9 Ibid 1

Objectifs

Le présent rapport cherche essentiellement à mieux décrire le profil des personnes qui fréquentent le hub humanitaire de la gare du Nord, à Bruxelles et, à cet effet, retrace leur périple, présente leurs projets d'avenir et explique les raisons de leur venue à Bruxelles. Il analyse les besoins spécifiques de ces personnes et décrit leur perception du système belge d'accueil et leurs interactions avec les services d'accueil, leurs conditions de vie en Belgique, leur accès aux services et les faits de violence, de discrimination et de xénophobie dont elles ont été victimes ou témoins. Les données recueillies dans le cadre de cette étude serviront aussi à améliorer les services du hub.

© Kristof Vadino / Médecins du Monde

Méthodologie

Conception de l'étude

L'étude, dont le présent rapport rend compte, repose sur une approche méthodologique mixte, à savoir une composante qualitative basée sur des entretiens semi-structurés ; des questionnaires structurés normalisés ; et une analyse de la base de données de santé mentale de MSF. L'étude a été menée en juillet 2018 au hub humanitaire de la gare du Nord, à Bruxelles, par un chercheur senior de l'Unité de recherche opérationnelle de MSF OCB et l'Advocacy Officer de MSF OCB, en collaboration avec les psychologues et les juristes du hub. Dans la composante qualitative de l'étude, des entretiens approfondis semi-structurés ont été menés sur la base d'un guide sur les thèmes suivants : expériences vécues durant le périple vers l'Europe ; connaissance de la vie en Europe et attentes ; expériences en Europe ; perception de la réglementation et des systèmes d'accueil européens ; expériences en Belgique ; connaissance du hub ; motivations et projets d'avenir ; expérience de la violence. Le questionnaire contient des questions fermées sur le périple des migrants, leur expérience de la violence, leur état de santé et la longueur de leur séjour en Belgique.

Population cible et stratégie de recrutement

La population cible de l'étude était constituée de tous les migrants qui se sont rendus au hub durant l'administration de l'enquête (juillet 2018), quel que soit le service recherché. Les chercheurs ont demandé aux migrants de passage dans la salle d'accueil de bien vouloir participer à l'étude. Ils leur ont expliqué en détail l'objectif de l'étude et ont obtenu leur consentement éclairé verbalement. Les participants ont été recrutés de façon aléatoire, jusqu'à saturation d'informations, c'est-à-dire lorsqu'aucune donnée supplémentaire n'a été trouvée. Les variables de recrutement étaient la nationalité, l'âge et le sexe. Au total, 47 migrants ont été interrogés lors d'un entretien approfondi et ont rempli le questionnaire. Les personnes interrogées avaient entre 19 et 45 ans. Parmi elles, 15% étaient des femmes. La nationalité soudanaise était la plus représentée, suivie de la nationalité érythréenne, éthiopienne et afghane. Les chercheurs ont travaillé avec le soutien de trois traducteurs professionnels en arabe, farsi, tigrigna et amharique. Toutes les données de la base de données de la clinique de santé mentale de MSF au hub ont été analysées, soit celles de 402 patients au total, recueillies entre septembre 2017 et septembre 2018.

Critères d'exclusion

Les mineurs accompagnés et non accompagnés ont été exclus de l'étude pour des raisons éthiques.

Gestion et analyse des données

Les groupes de données ont été gérés exclusivement par les chercheurs dans le respect de procédures strictes de confidentialité. Les questionnaires ont été analysés manuellement sur la base de méthodes statistiques standards. Les entretiens ont été codés manuellement pour révéler des thématiques communes. Les données extraites des questionnaires ont été recoupées avec celles des entretiens. Les données qualitatives ont été comparées aux données de la base de données de santé mentale.

Considérations éthiques

Il a été demandé à toutes les personnes interrogées de consentir clairement et en toute connaissance de cause à participer à l'enquête ; leur consentement oral a été traduit dans leur langue. Une attention particulière a été accordée à la confidentialité, aux objectifs de l'étude et au fait que le refus de participer ne compromettrait pas l'accès aux services. Avant le début de la collecte des données, toutes les personnes impliquées dans l'étude ont été informées des procédures de confidentialité des données, des risques de traumatiser une nouvelle fois une population déjà vulnérable (voir ci-dessous) et des procédures d'atténuation. La population cible était exclusivement constituée d'adultes âgés d'au moins 18 ans et la participation à l'étude était volontaire et anonyme. Le nom des personnes interrogées n'a été consigné à aucun moment. Toutes les personnes interrogées avaient la possibilité de revenir sur leur consentement et d'arrêter l'entretien à tout moment. Les personnes interrogées n'ont reçu aucune récompense, ni en espèce, ni en nature. Les personnes interrogées qui ont donné l'impression d'avoir des problèmes de santé physique ou mentale ont été orientées vers les services concernés. Les personnes se trouvant dans la salle d'attente avant d'entrer dans un service ont été exclues pour que leur consultation dans ce service se déroule normalement.

Risques et mesures d'atténuation

Des mesures strictes de gestion des risques ont été prises par les chercheurs impliquées dans l'étude. Pour garantir la confidentialité, les entretiens ont eu lieu dans une pièce spécifique du hub, à l'écart des salles d'attente et des couloirs animés. Pour éviter que le rôle des chercheurs et l'objectif de l'étude soient mal compris, l'étude a été présentée aux personnes interrogées qui ont consenti à y participer en toute connaissance de cause. Le problème de la lassitude et de la charge de réponse dans un groupe de personnes déjà fragiles, à qui différents acteurs ont posé de nombreuses questions, a été atténué grâce à l'adoption d'une approche basée sur le volontariat, prévoyant notamment d'insister sur le fait que les personnes interrogées pouvaient mettre fin à l'entretien à tout moment et de faire en sorte que les chercheurs détectent rapidement des signes de stress. L'objectif de l'étude a en particulier été bien expliqué, pour éviter que les personnes interrogées ne pensent, à tort, qu'en contrepartie de leur participation à l'étude, elles auraient plus facilement accès à des services ou que leurs conditions de vie allaient s'améliorer. Le chercheur principal a suivi une formation de premiers secours psychologiques, de sorte à être capable de détecter des signes de souffrance mentale. L'apparition de ces symptômes entraînait l'arrêt immédiat de l'entretien, et la personne concernée était orientée vers le service d'aide psychologique. Si, durant l'entretien, les chercheurs détectaient un problème de protection ou étaient informés de faits graves de violence (torture, violence sexuelle, etc.), ils mettaient immédiatement fin à l'entretien et orientaient la personne concernée vers les services médicaux et juridiques. Nulle autre personne que celles impliquées dans l'étude n'a eu accès aux données recueillies, tous les éléments d'identification ont été détruits et les transcriptions des entretiens ont été rangées dans une armoire fermée à clé accessible uniquement au chercheur principal.

Une psychologue MSF lors d'une consultation au hub © Frédéric Moreau de Bellaing

Les migrants ont accès à un espace au hub humanitaire où ils peuvent recharger leur téléphone. C'est un service très important : de cette manière, ils restent en contact avec leur famille et leurs amis. © MSF / Albert Masias

Définitions

Demandeur d'asile[10]: personne ayant fui son pays et ayant introduit dans un autre pays une demande de protection internationale dont la décision définitive est pendante.

Règlement de Dublin[11] : règlement (UE) no 604/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile. Les critères de détermination de l'État responsable vont, par ordre d'importance, des considérations familiales au fait d'avoir obtenu récemment un visa ou un permis de séjour dans un État membre, en passant par l'entrée régulière ou irrégulière sur le territoire de l'Union européenne.

Migrant : personne franchissant ou ayant franchi une frontière internationale ou se trouvant ailleurs que dans son lieu habituel de résidence dans son pays ; 1) quel que soit son statut juridique ; 2) que son déplacement soit volontaire ou involontaire ; 3) quelles que soient les causes à l'origine de son déplacement ; 4) quelle que soit la durée de son séjour.

Migrant en situation irrégulière : personne franchissant une frontière sans les documents requis.

Réfugié : personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».

Violence : tout évènement traumatisant, notamment agression (individuelle ou collective) physique ou psychologique, coups, mauvais traitements, torture, usage d'armes, violence sexuelle, harcèlement (physique ou psychologique), esclavage, détention arbitraire, refoulement ou usage délibéré de la force. Dans le présent rapport, est également dit violent tout évènement à l'origine d'un traumatisme profond et durable, par exemple le fait d'être témoin d'un meurtre, d'avoir à fuir ou à commettre un acte sous la contrainte et contre sa volonté, d'avoir risqué la noyade, etc.

10 https://www.iom.int/key-migration-terms.

11 https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/asylum/examination-of-applicants_en.

Chapitre 1
Résultats : plongée dans la vie des migrants au hub

Santé mentale et bien-être psychosocial : caractéristiques principales des migrants au hub

Entre septembre 2017, lorsque MSF a lancé ses services de santé mentale au hub, et septembre 2018, les psychologues et psychiatres de MSF ont reçu 309 patients en 1118 consultations au total, dont 97% d'hommes et 3% de femmes. Le principal groupe d'âge est celui des 19-45 ans (83%) ; viennent ensuite les 13-18 ans (13%) et les plus de 45 ans (3%). Les nationalités soudanaise, marocaine, érythréenne, éthiopienne, égyptienne, libyenne, afghane et syrienne sont les plus représentées. Les graphiques suivants présentent les principaux symptômes et évènements de vie enregistrés dans la base de données de santé mentale.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les évènements de vie les plus souvent rapportés par les patients aux psychologues de MSF sont **la détention ou le kidnapping (28,5%), la torture (19,7%)** et **la violence physique due au conflit (19,1%)**. Tous ces évènements rapportés par les migrants ont eu lieu dans leur pays d'origine ou dans les pays qu'ils ont traversés durant leur périple, en particulier en **Libye**. Après ces évènements, **les patients du service de santé mentale de MSF arrivent en Belgique dans un état extrêmement vulnérable, car ils ont vécu ou ont été témoins de nombreux actes de violence.**

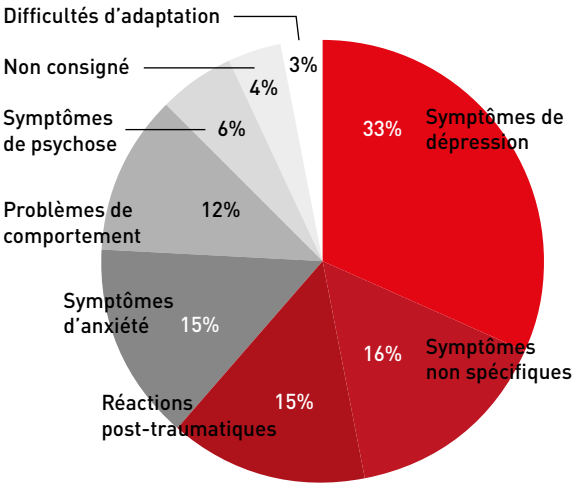

Graphique 1. Symptômes des patients de MSF au hub humanitaire, Bruxelles

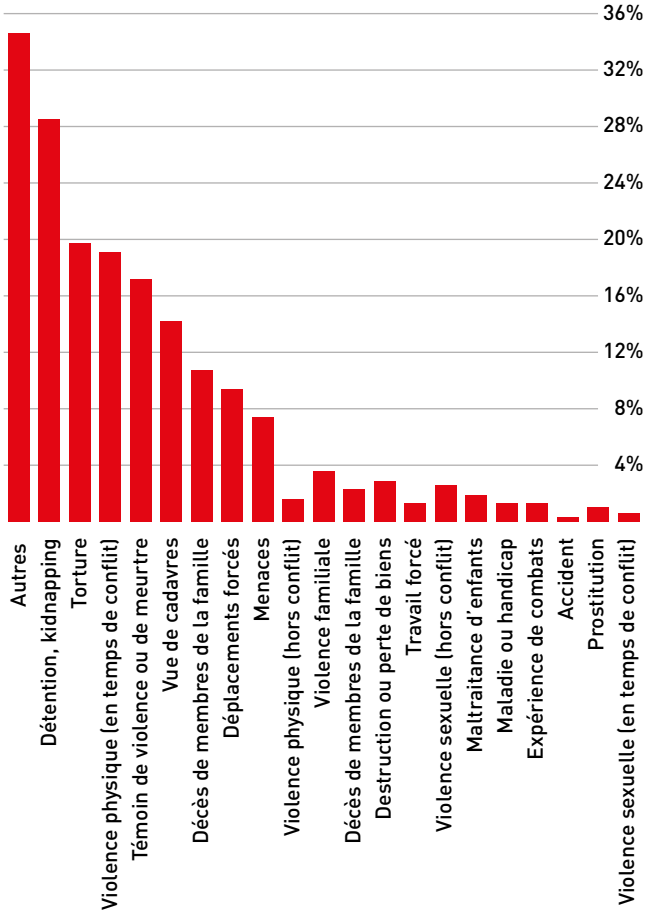

Graphique 2. Évènements de vie rapportés par les patients de MSF au hub humanitaire, Bruxelles (les patients pouvaient avoir plus d'un élément de la vie indiquant que le total est supérieur à 100%)

La plupart de leurs traumatismes sont sans aucun doute liés à leur pays d'origine ou à leur périple, mais une analyse approfondie des antécédents des patients répertoriés dans la base de données révèle que la catégorie la plus souvent citée est **Autres** (34,6%) dans le graphique ci-dessus. Les évènements les plus courants dans cette catégorie sont ceux liés **aux circonstances de vie en Europe, plus particulièrement en Belgique, qui ont causé leur souffrance ou l'ont aggravée.**

À partir d'une analyse des données de routine par les psychologues du centre, il apparaît que 1 patient sur 4 mentionne explicitement ses problèmes psychologiques :

- Souffrance à cause des **conditions de vie** en Belgique : le fait de dormir dans la rue ; l'exclusion sociale ; le manque de dignité (l'incapacité de prendre soin de soi) ; la discrimination, la xénophobie ou le racisme.
- Incertitude pour l'avenir à cause des résultats négatifs des

procédures de demandes d'asile ; confusion à cause des différences entre les procédures légales et les pratiques concrètes ; longueur extrême des déplacements entre différents pays d'Europe en quête d'un environnement sûr ; manque de confiance dans le système d'accueil officiel à cause d'évènements négatifs.

- Peur, anxiété et stress provoqués par l**e comportement et les actes de la police et des services de répression**, tant en Belgique que dans d'autres pays d'Europe.
- Manque de **possibilités** de se construire une vie dans la paix et la dignité avec, notamment, accès à l'éducation et inclusion dans les réseaux sociaux.

Les patients décrivent en détail en quoi les **facteurs actuels**, directement liés à leur situation en Belgique, aggravent la souffrance qu'ils éprouvent à cause des évènements traumatisants qu'ils ont vécus dans leur pays d'origine et durant leur périple. En fait, certains patients ont expliqué que les expériences qu'ils vivaient en Belgique et en Europe ravivaient le souvenir des expériences qu'ils avaient vécues dans leur pays d'origine ou en Libye. Dormir dans la rue amène par exemple souvent les gens à s'exposer au risque d'une réactivation des traumatismes, notamment le fait d'être victime de comportements violents de la part de la police.

Parcours et projets d'avenir des migrants

Deux itinéraires principaux vers l'Europe continentale émergent des entretiens avec les migrants. Le plus courant est celui traversant *le Sahara, la Libye, la mer Méditerranée et l'Italie*, et le second, celui traversant l*a Turquie, la Grèce, les Balkans, la Hongrie et l'Allemagne*. Ces résultats sont cohérents avec les tendances migratoires observées en Méditerranée centrale et orientale.

Les personnes interrogées ont décrit le traitement inhumain et les épisodes de violence extrême qu'elles avaient connus lors de leur traversée du désert du Sahara, en particulier en Libye. La majorité des migrants interrogés ont été initialement enregistrés en Italie et en Grèce. La plupart d'entre eux ont affirmé qu'ils n'avaient pas de destination finale en tête avant d'arriver sur les côtes européennes. Quatre personnes interrogées sur 47 ont déclaré qu'elles avaient l'intention d'aller au Royaume-Uni dès le début de leur périple. Parmi toutes les personnes interrogées, une seule avait choisi la Belgique comme pays de destination avant d'arriver en Europe.

L'idée la plus structurée qui ressort des entretiens est que **tous les migrants cherchent, quel que soit le pays spécifique en Europe, un endroit où ils seront traités avec dignité, où ils pourront obtenir des papiers et éventuellement, où ils pourront vivre avec des membres de leur famille :**

> *« **Juste un endroit où je serai traité comme un être humain, peu importe où** » Soudanais de 20 ans*

La longueur du séjour en Italie varie, d'une semaine minimum à deux ans maximum. Les personnes interrogées qui sont arrivées par l'Italie espéraient y trouver une certaine stabilité, mais comme nous l'expliquons brièvement ci-contre, elles ont fini par décider de partir. En revanche, celles d'entre elles qui sont arrivées par la Grèce ont presque immédiatement repris la route pour aller, parfois, en Allemagne ou aux Pays-Bas.

Les raisons pour lesquelles les migrants ont quitté l'Italie, la Grèce ou la France résident dans des facteurs liés essentiellement aux conditions d'accueil et aux lacunes dans les procédures légales de détermination de leur statut. Des personnes interrogées ont expliqué qu'elles avaient réalisé que se construire un avenir serait extrêmement difficile dans ces pays. La longueur du délai avant l'obtention d'une réponse à leur demande d'asile ; le manque de possibilités de travailler légalement ; la rudesse des conditions de vie (dans des camps de fortune ou des centres d'accueil surpeuplés) ; les faits de discrimination et de xénophobie ; et la sévérité des services de répression sont autant de facteurs qui sont intervenus dans leur décision de chercher un autre pays où aller. Même pour les migrants dont les empreintes digitales avaient déjà été enregistrées, partir vers l'Europe du Nord était préférable que de rester où ils se trouvaient. Dans l'ensemble, les migrants interrogés connaissent bien les implications du règlement de Dublin. Malgré cela, la volonté de trouver un endroit plus sûr où vivre l'emporte sur les risques d'être refoulé, placé en détention ou rapatrié – ce qui est arrivé à plusieurs d'entre eux :

> *« **Toutes les procédures sont très longues, ce qui est très frustrant. Il faut des papiers pour survivre. Mais il faut passer par un processus extrêmement long, sans certitude d'une réponse positive** » Érythréen de 25 ans*

À cet égard, les personnes interrogées décrivent un processus de prise de décision **douloureux**, surtout à cause **du fait qu'elles sont déçues de l'Europe, où elles pensaient trouver sécurité et dignité** :

> *« **On sait tous [les migrants] qu'il y a beaucoup d'épreuves à surmonter quand on quitte son pays : traverser le désert, la Libye, etc. Mais on pensait tous qu'une fois en Europe, on trouverait paix et respect des droits de l'homme** » Éthiopien de 23 ans*

Les migrants interrogés qui sont passés par la France ont décrit la rudesse des conditions de vie – en particulier les espaces de vie surpeuplés – et la brutalité des forces de police. Les migrants interrogés qui sont passés par l'Allemagne ou

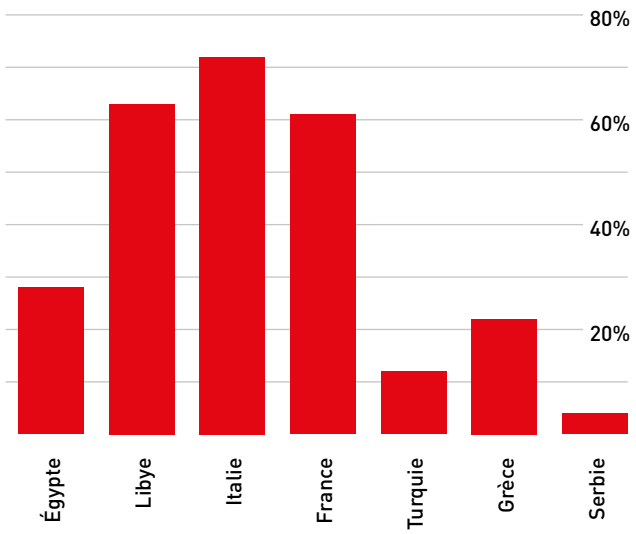

Graphique 3. Pays traversés durant leur périple par les personnes interrogées (juillet 2018).

les Pays-Bas se sont principalement plaints de la période très courte de séjour en situation régulière (avec visa ou permis de séjour humanitaire). Ils sont venus en Belgique principalement avec l'intention de se rendre au Royaume-Uni, après avoir changé de projet. Sur les 47 personnes interrogées, quatre ont déclaré explicitement qu'elles avaient l'intention de se rendre au Royaume-Uni avant d'arriver en Europe. Les autres semblent avoir commencé à y penser une fois qu'elles étaient déjà en Europe, soit en Italie, soit durant leur périple (en Grèce, dans les Balkans), soit encore en France ou en Belgique, après l'échec de leur tentative de s'y installer. Durant leur périple en Europe, face à tous les évènements qui ont contribué à alimenter leur déception, les migrants interrogés ont recueilli des informations sur la Belgique et la ville de Bruxelles, des endroits considérés comme une escale pendant le trajet vers le Royaume-Uni. Ils ont entendu parler du parc Maximilien alors qu'ils étaient soit en France, soit déjà en Belgique. Aucune des personnes interrogées n'a confirmé être au courant du hub humanitaire avant d'arriver au parc Maximilien.

Les migrants interrogés estiment que le Royaume-Uni est la destination idéale (30 migrants sur les 47 interrogés l'affirment explicitement), mais ils sont ouverts à l'idée d'être accueillis par la société belge à l'issue d'une procédure de régularisation. Il semble que leur motivation de continuer leur périple jusqu'au Royaume-Uni s'explique non pas par une seule raison, mais plutôt par u**ne série de facteurs qui se conjuguent**. Un premier facteur relativement tangible est lié aux préférences linguistiques : la plupart des migrants ont des notions d'anglais et estiment que cela les aiderait à mieux s'intégrer. Un deuxième facteur est lié à l'existence des réseaux sociaux et à la présence de membres de la famille, d'amis ou de connaissances : 15 migrants interrogés sur 47 ont dit avoir de la famille à rejoindre. Un troisième facteur tient au fait que les migrants ont l'impression que le marché du travail est plus accessible. Un quatrième et dernier facteur réside dans le fait que les migrants pensent que la procédure de demande d'asile et de régularisation est nettement plus facile, plus rapide et plus juste au Royaume-Uni qu'en Europe continentale.

Il est important de préciser que tous ces facteurs, qu'ils soient réels ou imaginaires, **sont liés à la pression constante de continuer à se déplacer, car les migrants interrogés n'ont pu vivre dans des conditions décentes et accéder à un parcours juridique équitable dans aucun des pays qu'ils ont traversés**. Les récits entendus à l'occasion de cette étude montrent que le processus de prise de décision est extrêmement stressant pour les migrants, qui ne prennent pas leurs décisions après mûre réflexion, mais toujours dans la crainte et sous des pressions extérieures. Dans ces épreuves, les mythes nourris par les réseaux de passeurs, qui offrent des solutions et des raccourcis tentants, jouent la plupart du temps un grand rôle, mais la raison d'être de ces réseaux, l'exploitation, est passée sous silence.

Chacun des migrants interrogés a éprouvé des difficultés à retracer un processus linéaire dans son parcours. L'on s'accorde généralement à penser que le parcours d'un migrant commence au point « A » et se termine au point « B ». Toutefois, la réalité que nous apprennent leurs récits est faite d'un ensemble fragmenté et psychologiquement éprouvant d'informations, d'évènements, de rencontres et d'épreuves qui interviennent dans la décision d'émigrer. Dans l'ensemble, le sentiment de déception à l'égard de l'Europe que nous avons évoqué ci-dessus apparaît en filigrane dans tous les entretiens, dans le sens où les migrants voyaient l'Europe comme un endroit où leurs droits fondamentaux ne seraient pas violés comme ils l'avaient été dans leur pays d'origine ou dans les pays qu'ils avaient traversés durant leur périple. C'est une caractéristique commune qui ressort des récits ; c'est aussi ce qui a nourri leur désir de partir en quête d'un endroit sans danger.

Description des conditions de vie à Bruxelles

Au moment de l'enquête, la majorité des personnes interrogées (71%) **passaient la nuit au parc Maximilien** et les autres étaient hébergées par des particuliers à Bruxelles. La durée moyenne de séjour dans le parc atteint dix jours, au minimum deux nuits, au maximum quelques semaines.

Les migrants interrogés assimilent la rudesse des conditions de vie à **une indignité, une épreuve qu'ils n'avaient pas prévue et à laquelle ils ne s'attendaient pas** à vivre **en Europe**. La météo et les aspects matériels, comme le manque de « vrais » lits, contribuent assurément à rendre cette épreuve très dure à vivre. L'eau potable est rare et les migrants ont peu à manger puisqu'ils n'ont pas d'argent. Ils doivent essentiellement s'en remettre aux distributions faites par des associations ou des ONG. **La crainte** d'être victime de harcèlement, voire de violence, est un autre élément qui ressort clairement des entretiens. Tous les migrants interrogés ont parlé de l'insalubrité, de l'insécurité et de la crainte constante d'être chassés. Comme le montre la base de données de la clinique en santé mentale de MSF, dormir dehors est un **facteur aggravant de l'anxiété et des symptômes de dépression.**

Toutefois, les migrants interrogés estiment que deux aspects des conditions de vie à Bruxelles sont particulièrement inacceptables et les plus indignes. Le premier tient au fait qu'ils sont **tenus à l'écart de la société, alors qu'ils sont des êtres humains qui n'ont commis aucun délit, ce qu'ils jugent dégradant**. Dans leurs propres mots, ils insistent sur le fait qu'ils souhaitent être protégés et régularisés, mais qu'à cause des politiques restrictives, ils sont contraints de vivre dans l'**irrégularité**. Concernant ces politiques, **63% des migrants interrogés ont dit être victimes du règlement de Dublin**. Le deuxième tient au fait qu'ils sont abandonnés par les institutions nationales, même pour ce qui relève de leurs besoins les plus élémentaires, ce qui leur donne **une image décevante de l'Europe** et les plonge encore plus dans l'incertitude : **trouveront-ils un jour un endroit où ils seront protégés ? En effet, tous les migrants interrogés sont déjà passés par plusieurs pays européens, d'où ils ont tous été exclus.**

Selon les psychologues et les psychiatres du service de santé mentale de MSF au hub humanitaire, cet état de « transit », qui empêche les individus de se poser et donc, de surmonter les expériences traumatiques qu'ils ont vécues, crée souvent un sentiment de désespoir, d'impuissance et de perte de contrôle et d'autonomie qui peut entraîner de l'insomnie, des cauchemars et même des pensées suicidaires. De surcroît, dans cet état de transit, il est tout à fait impossible de commencer à éprouver un semblant de sentiment de sécurité, ce qui est un préalable absolument indispensable à l'établissement d'une relation entre un patient et son psychologue ou psychiatre.

Besoins éprouvés par les migrants

Les besoins les plus élémentaires des migrants ne sont pas satisfaits : la santé, le gîte et le couvert ont été source de préoccupation pour la plupart des migrants durant leur périple en Europe. En atteste le fait qu'à Bruxelles, la majorité d'entre eux **vivent dehors, au parc Maximilien**. Qu'ils soient contraints de chercher de pays en pays un endroit où ils seront en sécurité nuit à leur santé physique et mentale. À cela s'ajoute le fait qu'ils ont été exposés à des actes de violence plus ou moins graves dans leur pays d'origine et durant leur périple.
Les besoins les plus élémentaires, tels que **le gîte, le couvert et l'accès aux soins de santé, ont été très souvent cités dans les entretiens avec les migrants**. Ce qui semble cependant le plus important, c'est **la nécessité de trouver un endroit sans danger où arrêter leur errance pour, enfin, entamer une nouvelle vie**. Que les migrants en situation irrégulière éprouvent ce désir peut sembler évident, mais les récits entendus lors de cette étude lui donnent de la substance et montre qu'il est nourri par leur marginalisation et leur exclusion de la société. En Europe, les migrants ont été contraints de se déplacer de pays en pays en quête de sécurité et comme ils n'ont pu rester dans aucun de ces pays, ils éprouvent **une grande désillusion**. En ce sens, les migrants considèrent plus que jamais **la Belgique comme l'un des derniers endroits où ils pourraient enfin avoir la possibilité de vivre dans la dignité** :

> *« **Nous sommes venus à cause de la situation déplorable dans notre pays. Mais ici, en Europe, on dirait que c'est la même chose : où pouvons-nous aller ? Nous vivons sans projet, ni direction, nous sommes sans espoir** » Érythréen de 36 ans*

Toutes les personnes interrogées ont clairement **exprimé le besoin d'obtenir leur régularisation en Europe** et indiqué que cela était lié dans une grande mesure à leur **bien-être**. Elles semblent toutes plus ou moins convaincues qu'aucun pays européen ne souhaite leur donner des papiers, principalement parce que leurs empreintes digitales ont déjà été enregistrées auparavant en Italie ou en Grèce. C'est en partie pour cette raison qu'elles tiennent à poursuivre leur trajet jusqu'au Royaume-Uni, où elles sont convaincues que le règlement de Dublin ne s'applique pas. Les migrants interrogés éprouvent sans aucun doute un besoin d'**informations juridiques** claires. Toutefois, rares sont ceux qui consultent le service juridique du hub, à cause, disent-ils, d'un manque de confiance dans le système. Ils tendent à compter davantage sur leurs pairs, soit d'autres migrants présents à Bruxelles, soit leurs contacts sur les réseaux sociaux en ligne. Il y a vraisemblablement parmi ces pairs des passeurs qui profitent de cette population déjà défavorisée. Comme nous le verrons ci-après, la raison de la méfiance à l'égard des services officiels d'information juridique est une nouvelle fois liée au s**entiment de désespoir et de déception**.

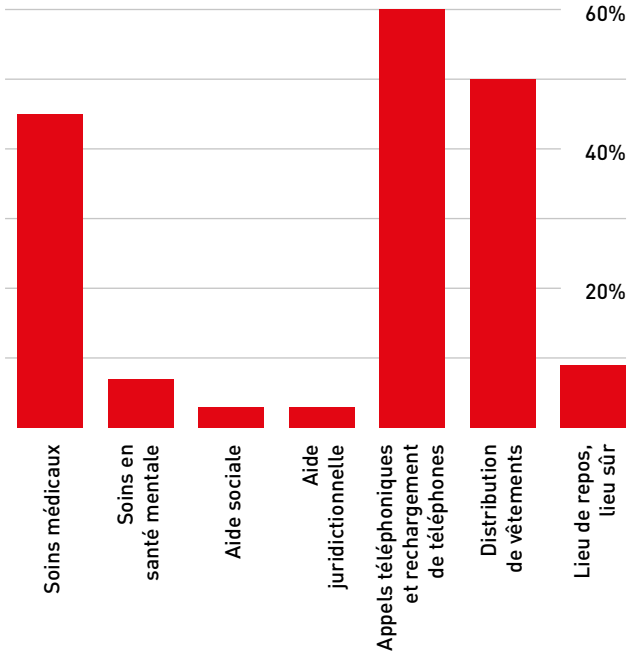

Graphique 4. Raisons du recours au hub humanitaire Juillet 2018

Raisons pour lesquelles les migrants recourent aux services du hub

Depuis le 8 janvier 2018, date à laquelle le hub humanitaire a déménagé pour s'installer dans ses locaux actuels à la gare du Nord, à Bruxelles, le nombre d'entrées est comptabilisé dans le cadre du projet. Entre le 8 janvier 2018 et la fin septembre 2018, 32 740 entrées au total ont été comptabilisées au hub humanitaire.
Toutes les personnes interrogées durant l'étude ont donné un retour positif à propos du hub et de ses services. Les services les plus importants (et aussi les plus fréquentés) sont ceux qui leur permettent de garder le contact avec leur famille et leurs pairs, **le service de chargement de téléphones et l'accès aux réseaux wifi** et de retrouver leur dignité, **la distribution de vêtements**. Le service médical était également fort sollicité, tout comme les soins en santé mentale, où les consultations prenaient plus de temps. En chiffres bruts, le service médical est plus fréquenté que le service de santé mentale : les migrants tiennent ces deux services en haute estime, une fois encore parce que ces services leur donnent le sentiment qu'**ils redeviennent des êtres humains**, selon leurs propres mots.
Il ressort clairement de tous les entretiens que le **hub humanitaire procure un sentiment de sécurité et de sûreté**. Il est décrit comme un endroit convivial, où les migrants peuvent être eux-mêmes et où ils se sentent protégés. Il arrive que des migrants viennent au hub simplement pour se reposer.

Violence vécue par les migrants

Tous les migrants interrogés **disent avoir subi au moins une forme de violence avant leur arrivée en Europe**. Les formes de violence varient selon l'itinéraire et le vécu de chacun. Certaines tendances se dégagent toutefois des récits. Abstraction faite des raisons pour lesquelles les migrants ont quitté leur pays – qui sont systématiquement associées à une forme de violence, à la discrimination ou à la violation des droits de l'homme – les formes les plus courantes de violence sont la violence ou la contrainte exercée par la police, les forces armées ou les milices et les mauvais traitements infligés par **les passeurs**. La Libye est certainement l'endroit où l'essentiel des faits de violence ont eu lieu avant l'arrivée en Europe. Tous les migrants interrogés qui sont passés par la Libye disent avoir été incarcérés dans des prisons formelles ou informelles, soit pour extorsion de fonds ou exploitation par le travail,

soit par discrimination. La **torture** et les **actes intentionnels de violence** sont extrêmement courants dans la plupart des récits ; ces faits ont aussi eu lieu en Libye pour la plupart :

> ***« Il est difficile de me rappeler ce que j'ai enduré entre le Soudan et la Libye, c'était extrêmement dur. Nous étions harcelés. Parfois, ils [les gardiens] mélangeaient de l'eau et du carburant et nous donnaient ça à boire. En Libye… encore pire… harcelé et battu tous les jours. Je ne peux pas me rappeler… »*** *Érythréen de 22 ans*

Les migrants ont retrouvé cette terrible violence dans la plupart des pays européens qu'ils ont traversés. Des migrants interrogés ont raconté des épisodes qui les ont placés dans une sorte de continuité de la violence qu'ils avaient endurée auparavant :

> ***« Je pensais qu'en Europe, tout le monde s'aimait bien, mais je réalise que ce n'est pas vrai. Ici, c'est comme à la guerre. Nous sommes considérés comme des ennemis, alors que ce que nous voulons, c'est vivre dans la dignité, avoir des papiers et être en situation régulière »*** *Afghan de 35 ans*

> ***« L'Europe n'est pas un endroit sans danger pour moi : la police me chasse partout où je vais. Je suis contrôlé tout le temps, à chaque pas »*** *Érythréen de 25 ans*

Les migrants interrogés parlent d'une vie toujours précaire où l'imprévisibilité de l'avenir, à cause des longues procédures de demande d'asile, se conjugue à des épisodes de discrimination de la part des pays d'accueil et de violence institutionnalisée de la part des forces de l'ordre.

> ***« Où que nous vivions, la police venait et où que nous allions, la police nous attaquait »*** *Érythréen de 31 ans*

> ***« Le plus souvent, ça se passe la nuit. Une fois, je dormais dans des cartons pour me tenir chaud parce qu'il faisait très froid. À un moment, j'ai senti qu'on m'empoignait et qu'on me tirait. J'étais totalement terrorisé. Je me suis vite mis debout et j'ai vu que c'était la police. Ils m'ont poussé et ont démoli mes cartons à coups de pied. Je ne sais toujours pas pourquoi. C'était si moche. Pire que la mort, c'était humiliant »*** *Afghan de 35 ans*

> ***« Une nuit, je dormais quand la police est arrivée. Ils nous ont réveillés et nous ont forcés à partir. Je leur ai dit qu'on n'avait nulle part ailleurs où aller, mais ils n'en avaient rien à faire et nous ont chassés. Alors, nous avons erré dans les rues jusqu'au matin, puis nous sommes revenus au parc. La plupart des migrants qui dorment dans le parc ont connu ou fui la guerre, donc nous avons très peur quand nous voyons les autorités agir comme cela. Nous sommes tous venus ici pour vivre dans la dignité et si la police agit comme ça, ça ne nous aide pas »*** *Soudanais de 42 ans*

Comme près de la moitié des migrants interrogés l'ont dit – et comme certaines des citations ci-contre le montrent – des épisodes violents impliquant les forces de l'ordre ont également eu lieu en Belgique. Les migrants vivent dans la peur constante d'être chassés par la police. S'ils sont expulsés du parc, ils s'en vont provisoirement et y reviennent lorsque les opérations d'évacuation sont terminées. Cette façon de faire ajoute à leur frustration et les enferme dans un cercle stressant, ce qui nourrit leur sentiment d'humiliation alors qu'ils se trouvent dans un pays pour lequel ils nourrissaient énormément d'estime. Cette errance sans fin et la violence qui y est souvent associée sont aussi imputables au règlement de Dublin : la plupart des personnes interrogées ont été arrêtées par la police en Belgique ou en France alors qu'elles étaient en route pour le Royaume-Uni et ont été ramenées à leur point de départ. Certaines d'entre elles ont été placées en détention.

> ***« Je ne comprends pas pourquoi ils prennent nos empreintes digitales à un endroit où ils ne nous donnent pas de papiers. Nous sommes obligés de partir dans un autre pays, où ils reprennent nos empreintes, avec le risque qu'on nous renvoie au point de départ et qu'on ait tout à refaire. C'est ce qui nous force à dormir sous les arbres »*** *Érythréen de 23 ans*

Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile attendent l'ouverture du hub humanitaire de le gare du Nord. ©MSF / Albert Masias

EBIN DIENST
MIN COLLEGA PIKT E
DE LIJN

Chapitre 2
Analyse : une fuite sans fin

Les réfugiés et demandeurs d'asile sont spontanément associés à des évènements qui ont eu lieu dans leur pays d'origine ou durant leur périple, ce qui est source de souffrance mentale pour eux. La violence est une caractéristique dominante dans la vie des migrants et atteint parfois son paroxysme, par la torture et la maltraitance. Un rapport récent du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)[12] décrit une situation horrible en Libye, où la torture et la détention arbitraire sont systématiques pour les migrants. MSF n'a cessé de dénoncer la situation de ce groupe de population en Libye[13], appelant au respect de la dignité humaine et demandant la mise en place de mécanismes légaux permettant aux migrants d'accéder à un processus sans danger pour entrer en Europe plutôt que de les laisser aux mains des passeurs et des réseaux illégaux. Les migrants entendus lors de notre étude ont vécu les mêmes évènements dont ils gardent des séquelles physiques et psychologiques, témoignages édifiants des graves périls de la vie de migrant aujourd'hui.

Les expériences antérieures jouent certainement un rôle, mais les entretiens avec les migrants et l'analyse des causes de leur souffrance montrent, constat effroyable, que les évènements vécus en Europe ont de fortes répercussions sur leur santé mentale. Comme bon nombre des migrants interrogés l'ont déclaré, l'Europe n'est pas le paradis dont ils rêvaient au début de leur périple. Mais ce n'est pas uniquement parce que leur imagination a enjolivé la réalité. Leur déception tient plutôt au fait que dans une certaine mesure, l'Europe perpétue leur « condition de migrant » à jamais. Cette déception est source de souffrance – symptômes de dépression, anxiété, désespoir – et explique en partie pourquoi ils ne font pas confiance aux institutions censées les protéger. Ils ont donc l'impression de n'avoir d'autre choix que de se tourner vers les circuits informels et les passeurs pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent depuis trop longtemps. Pire encore, les personnes interrogées en juillet 2018 sont déjà passées par de nombreux pays européens, où malheureusement les épisodes stressants se sont poursuivis[14]. La Belgique pourrait représenter la dernière possibilité pour eux de trouver l'« endroit sûr » qu'ils désirent tant. Mais ce n'est pas le cas et comme le montrent les résultats de notre étude, les migrants forment le projet d'une nouvelle destination et se créent un nouveau paradis imaginaire au Royaume-Uni.

Des études récentes sur la santé mentale[15] montrent que le bien-être psychologique de ces populations est aussi affecté lors de la phase où théoriquement, elles sont censées mettre fin à leur périple. Les conditions de vie et les facteurs de risque d'après-migration, comme on les appelle souvent, sont liés à une série de difficultés rencontrées par cette population déjà touchée. La littérature, de plus en plus abondante sur le sujet, documente ces risques : l'impossibilité de répondre à des besoins élémentaires, des conditions de vie précaires ou dangereuses, la séparation des réseaux sociaux (famille, amis) et le manque d'autonomie décisionnelle, parmi d'autres facteurs. À ces risques s'ajoute le fait, intéressant en soi, que la complexité des procédures légales et l'incertitude qui les entoure peuvent être à l'origine de troubles mentaux[16].

En fait, les causes majeures du mal-être des migrants et de leur errance sans fin sont à rechercher dans le cadre politique adopté par les pays européens, dont la Belgique, et dans l'environnement politique dans lequel la narration de la migration s'inscrit. Le mécanisme du règlement de Dublin qui prévoit que les migrants doivent introduire leur demande d'asile dans le pays d'arrivée a deux conséquences. La première est d'accabler les pays européens frontaliers (l'Italie et la Grèce) et d'y créer des hot spots[17] inhumains qui donnent aux migrants l'envie de fuir encore et encore. La seconde est d'empêcher les migrants de rejoindre des proches ou des membres de leur famille et de leur ôter, par la loi, la possibilité de s'engager dans la voie du bien-être et de l'intégration sociale. Il s'ensuit que les migrants se déplacent pour éviter d'être pris au piège dans le labyrinthe d'un système rigide, comme ils le disent. Les migrants trouvent qu'à cause de ce système, il est tout à fait

12 OHCHR (2018), *Abuse Behind Bars: Arbitrary and unlawful detention in Libya*, Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, Report;

13 https://www.msf-azg.be/fr/news/libye-msf-poursuit-ses-op%C3%A9rations-m%C3%A9dicales-aupr%C3%A8s-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-d%C3%A9tenus-dans-des-conditions

14 MSF (2018a), *Harmful Borders. An analysis of the daily struggle of migrants as they attempt to leave Ventimiglia for northern Europe*, Report; MSF (2018b), *Out of Sight. Informal settlements, social marginality, obstacles to access to healthcare and basic needs for migrants, asylum seekers and refugees*, Report; Arsenijević, J., Schillberg, E., Ponthieu, A., et alter (2017), *A crisis of protection and safe passage: violence experienced by migrants / refugees travelling along the Western Balkan corridor to Northern Europe*, in *Conflict and Health*, 11 : 6, https://doi.org/10.1186/s13031-017-0107-z;

15 Silove, D., Steel, Z., McGorry, P., Mohan, P. (1998), *Trauma exposure, postmigration stressors, and symptoms of anxiety, depression and post-traumatic stress in Tamil asylum-seekers: comparison with refugees and immigrants*, in *Acta Psychiatrica Scandinavia*, 97 (3), 175-181; Aragona, M., Pucci, D., Mazzetti, M., Geraci, S. (2012), *Post-migration living difficulties as a significant risk factor for PTSD in immigrants: a primary care study*, in *Italian Journal of Public Health*, 9 (3), 1-8. https://doi.org/10.2427/7525; Heeren, M., Mueller, J., Ehlert, U., Schnyder, U., Copiery, N., & Maier, T. (2012), *Mental health of asylum seekers: a cross-sectional study of psychiatric disorders*, in *BMC Psychiatry*, 12 (114), 1-8; Cantekin, D., Gençöz, T. (2017), *Mental health of Syrian asylum seekers in Turkey: The role of pre-migration and post-migration risk factors*, in *Journal of Social and Clinical Psychology*, 36 (10), 835-859. https://doi.org/http://dx.doi.org/101521jscp20173610835; Schick, M., Zumwald, A., Knöpfli, B., Nickerson, et alter (2016), *Challenging future, challenging past: the relationship of social integration and psychological impairment in traumatized refugees*, in *European Journal of Psychotraumatology*, 7 (1), 1–9. https://doi.org/10.3402/ejpt.v7.28057org/10.3402/ejpt.v7.28057

16 Jakobsen, M., DeMott M., Wentzel-Larsen, T., Heir, T. (2017), *The impact of the asylum process on mental health: a longitudinal study of unaccompanied refugees minors in Norway*, in *BMJ*, 7 (6), doi:10.1136/bmjopen-2016-015157; Eleftherakos, C., van den Boogaard, W., Barry, D., Severy, N., Kotsioni, I., & Roland-Gosselin, L. (2018), *"I prefer dying fast than dying slowly", how institutional abuse worsens the mental health of stranded Syrian, Afghan and Congolese migrants on Lesbos Island following the implementation of EU-Turkey deal*, in Health and Conflict, 1-12. https://doi.org/10.1186/s13031-018-0172-y; Rousseau, C. (2018), *Addressing mental health needs of refugees*, in *Canadian Journal of Psychiatry*, 63 (5), 287-289, doi: 10.1177/0706743717746664

17 https://www.nytimes.com/2018/10/02/world/europe/greece-lesbos-moria-refugees.html.

impossible d'arrêter de se déplacer. Ce qu'ils trouvent partout, ce sont des mécanismes de dissuasion et des conditions de vie pénibles. Dans cette quête tumultueuse et sans fin de paix, la santé mentale des migrants vacille et leur façon de voir les institutions et les valeurs européennes change en conséquence.
L'environnement politique contribue à la création de cette condition perpétuelle de migration. Dans le jeu politique électoraliste, les migrants sont dits « illégaux ». On les accuse d'être responsables de cette illégalité, parce qu'ils ne veulent pas respecter les règles. En même temps, ils sont regroupés dans une nouvelle catégorie d'êtres humains, celle des « transmigrants ». Le concept des « transmigrants » est vague, souvent politisé et ne tient pas compte des moteurs de la migration[18]. En fait, ce discours – essentiellement utilisé par les États – a deux effets. Le premier tient au fait qu'il implique que les personnes qui ont besoin de protection n'en ont pas réellement besoin, puisqu'elles sont en transit. Le deuxième, au fait qu'il exonère les États de leur responsabilité de respecter les droits de l'homme et les principes de la protection. Ce mécanisme finit par produire des migrants « indésirables »[19], un problème de sécurité publique[20] ou des victimes à prendre en charge par les œuvres de bienfaisance[21]. Dans les faits, il met des personnes à la rue, sans accès aux services de base et avec le risque permanent de sombrer dans des pathologies psychiques, alors que toutes ces personnes sont déjà passées par de nombreuses expériences violentes et traumatisantes.
Au-delà de la rhétorique des facteurs d'attraction et de répulsion[22] qui simplifie la complexité des moteurs de la migration, il suffirait d'une alternative organisée pour éviter le camp de fortune du parc Maximilien.
Contrairement à ce discours, effectivement, les migrants interrogés lors de cette étude racontent en toute transparence une autre histoire. Leur vœu le plus cher, c'est de vivre protégés, en situation régulière et dans la sécurité. Qu'ils décident de partir au Royaume-Uni ou de rester en Belgique, il est impératif de leur permettre de vivre dans un environnement sans danger[23], plutôt que de les laisser dans la précarité. Les conditions de vie à Bruxelles alimentent leur sentiment d'instabilité. Le hub est une zone de décompression où, à côté des services mis à leur disposition, les migrants peuvent retrouver pendant un moment le sentiment de dignité qu'ils ont perdu tout au long de leur périple.
Les travailleurs humanitaires du hub et les acteurs de la société civile montrent aux migrants une autre réalité que celle que véhicule le discours institutionnel : ils donnent aux migrants la possibilité de comprendre que toute l'Europe ne les rejette pas. En fait, le hub humanitaire montre qu'il est possible d'adopter une approche globale d'accueil des migrants qui est basée sur la dignité et l'humanité. Les services proposés au hub humanitaire sont ouverts à tous, le but est de permettre d'accéder à tous les outils nécessaires pour prendre des décisions d'avenir en toute connaissance de cause, sans subir le stress et la pression des discours qui cataloguent. Le fait que l'un des services les plus utilisés soit lié à la communication (rechargement de téléphones et wifi) le montre bien. Il est révélateur de la nécessité de faire partie d'un réseau social ou d'une communauté, que ce soit en rapport avec la famille, les amis ou les pairs. Ajoutons que les migrants interrogés ont apporté la preuve que ce qui comptait le plus pour eux, c'était leur régularisation, qui les aiderait à relever tous les autres défis auxquels ils ont face.

18 Duvell, F. (2012), *Transit migration: A blurred and politicised concept*, in *Population, Space and Place*, Special issue, 18 (4), 415-427

19 Agier, M. (2011), *Managing the Undesirables. Refugees Camps and Humanitarian Government,* Wiley, New York; Agier, M. (2018), *The Jungle: Calais's Camps and Migrants*, Wiley, New York

20 Bauman, Z. (2016), Strangers at our Door, Polity, Malden; Lindqvist, P. (2017), *Welcome to the new jungle. A discourse analysis of the securitization of migration in the Calais crisis in the British media*, University of Gothenburg, Master thesis

21 Fassin D., Rechtman, R. (2009), *The empire of the trauma: An inquiry into the condition of victimhood*, Princeton University Press, Princeton

22 Van Hear, N., Bakewell, O., Long K. (2017), *Push-pull plus: Reconsidering the Drivers of Migration, in Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44 (6), 927-944, https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1384135

23 Derluyn, I., Broekaert, E. (2005), *On the Way to a Better Future: Belgium as Transit Country for Trafficking and Smuggling of Unaccompanied Minors*, in *International Migration*, 43 (4), 31-56

Conclusions

Un certain nombre de facteurs multiples alimentent la violence dont les migrants sont victimes tout au long de leur vie. Certains sont directs et évidents, tels que la torture et la maltraitance. D'autres sont la conséquence des approches de dissuasion adoptées par les responsables politiques. D'autres encore, plus subtils, sont liés à des aspects structurels, tels que les systèmes politiques et institutionnels qui font que les migrants vivent dans des conditions médiocres. Tous ces facteurs se conjuguent au point que le quotidien est fait de marginalisation et d'exclusion. Cet état devient structurellement permanent et est accepté parce que c'est un aspect de la condition de migrant en Europe. Sans cesse en mouvement et contraints de vivre en situation irrégulière, les migrants présents en Belgique se considèrent comme migrants à perpétuité, une condition qu'ils subissent contre leur volonté. Dans leurs souhaits et dans leur projets, ils veulent mettre fin à ce processus. L'un des plus grands défis consiste à provoquer un changement de mentalité et de faire comprendre que les migrants ne sont pas un problème auquel il faut remédier par la force mais de démontrer les vertus d'une approche qui donne aux migrants la possibilité d'exercer leurs droits fondamentaux et enfin, de redevenir des êtres humains.

© Kristof Vadino / Médecins du Monde

Recommandations

MSF s'inspire de ce rapport pour formuler les recommandations suivantes.

Accès des migrants et des réfugiés aux soins de santé physique et mentale et aux services de base. Les réfugiés et migrants en situation irrégulière qui consultent les services de santé mentale de MSF sont arrivés vulnérables en Belgique. Tous ont été victimes de nombreux faits de violence dans leur pays d'origine et durant leur périple vers l'Europe – torture, détention, kidnapping – ou en ont été témoins. Les conditions de vie inhumaines, l'incertitude de l'avenir, l'anxiété et le stress générés par les opérations de police sont autant de facteurs qui aggravent leur souffrance mentale. Les migrants sont désespérés, se sentent perdus, épuisés et plongent dans la dépression, l'anxiété et la détresse en Belgique. Le gouvernement belge doit respecter les droits fondamentaux de toutes les personnes présentes sur son territoire. Dans ce contexte, il faut prévenir et condamner la violence à l'encontre des migrants et faire en sorte que, quel que soit leur statut juridique, tous les migrants aient accès aux services de santé physique et mentale et aux services sociaux et juridiques et puissent subvenir à leurs besoins élémentaires.

MSF demande la création de centres ouverts d'accueil et d'orientation en Belgique pour les réfugiés et les migrants en situation irrégulière décrits dans cette étude. Les migrants et réfugiés arrivés en Belgique se tournent vers des circuits informels pour sortir de leur situation, parce qu'ils ont perdu leurs illusions à propos de l'Europe et de la Belgique – pour toutes les raisons exposées dans le présent rapport – et qu'ils ne se fient pas aux institutions. Pour que les réfugiés et les migrants en situation irrégulière fassent de nouveau confiance aux autorités, ils doivent vivre dans un environnement sans danger où leur dignité en tant qu'être humain est respectée, où ils ont accès sans entrave aux services et à l'information et où ils peuvent prendre des décisions sur leur situation en toute connaissance de cause. Ces centres ouverts d'accueil devraient au moins proposer les services suivants : soins de santé physique et mentale, aide juridictionnelle, médiation culturelle, informations (dans une langue comprise par les réfugiés et les migrants) sur les procédures d'asile en Belgique et en Europe et sur les droits des migrants, rétablissement des liens familiaux, orientation vers des soins secondaires et organisation spécifique concernant la protection des catégories vulnérables (victimes de traite d'êtres humains, de torture, etc.). Le hub humanitaire de la gare du Nord, à Bruxelles, peut servir d'exemple pour son approche globale et humaine, mais sous sa forme actuelle, il ne couvre pas l'éventail de services que devrait fournir un centre d'accueil. Nous insistons sur le fait que les centres d'accueil doivent être ouverts et doivent proposer un environnement sans danger. Il est important que les personnes concernées ne craignent pas d'être arrêtées ou d'être placées en détention et que leurs données soient protégées. La collaboration avec les acteurs humanitaires et les organisations locales est capitale pour inspirer confiance aux migrants.

Protéger ceux qui en ont besoin. Le règlement dit de Dublin qui détermine l'État responsable de l'examen de la demande d'asile introduite par des personnes entrées illégalement sur le territoire de l'UE est un échec et est en cours de révision. Les migrants et les réfugiés interrogés durant cette étude disent qu'ils ne veulent pas dans un premier temps demander l'asile en Belgique par crainte d'être renvoyés dans leur pays d'origine ou en Italie ou en Grèce où les systèmes d'accueil ne réussissent pas à répondre à leurs besoins de protection et de soins en santé mentale. Le gouvernement belge a la possibilité de réduire les effets négatifs de ce système : il pourrait en effet **invoquer davantage la clause dite « discrétionnaire » (article 17) du règlement de Dublin**[24]. Accepter la responsabilité, notamment pour des motifs de compassion, d'examiner la demande d'asile de personnes atteintes de troubles mentaux ou ayant besoin de soins spécifiques réduirait le risque de se retrouver dans des situations de vide juridique ou de voir des personnes transférées dans des endroits qui ne pourront répondre à leurs besoins et qu'elles devront fuir. Cette mesure aurait le mérite non seulement de recréer le lien entre les autorités en charge de l'asile et des personnes en transit en Belgique, mais aussi de contribuer à apaiser la crise de la protection qui sévit actuellement en Italie et en Grèce.

Offrir plus de possibilités en termes de canaux sûrs et légaux de migration et d'asile, tels que la réunification familiale, les visas humanitaires, la réinstallation, et limiter autant que possible voyages dangereux et l'exposition aux traumatismes.

Créer un environnement digne et respectueux pour tous les migrants. Les politiques migratoires concernent des personnes : elles doivent respecter la dignité humaine et les droits de l'homme et reposer sur des éléments probants plutôt que sur des mythes. Les autorités doivent prévenir et condamner la déshumanisation des étrangers, leur stigmatisation et l'intolérance à leur égard dans le chef des mandataires publics.

24 La clause discrétionnaire, autrefois dite de « souveraineté », que prévoit l'article 17 du règlement de Dublin III permet aux États membres de déroger aux critères de responsabilité et d'examiner une demande de protection qui ne lui incombe en principe pas d'examiner.

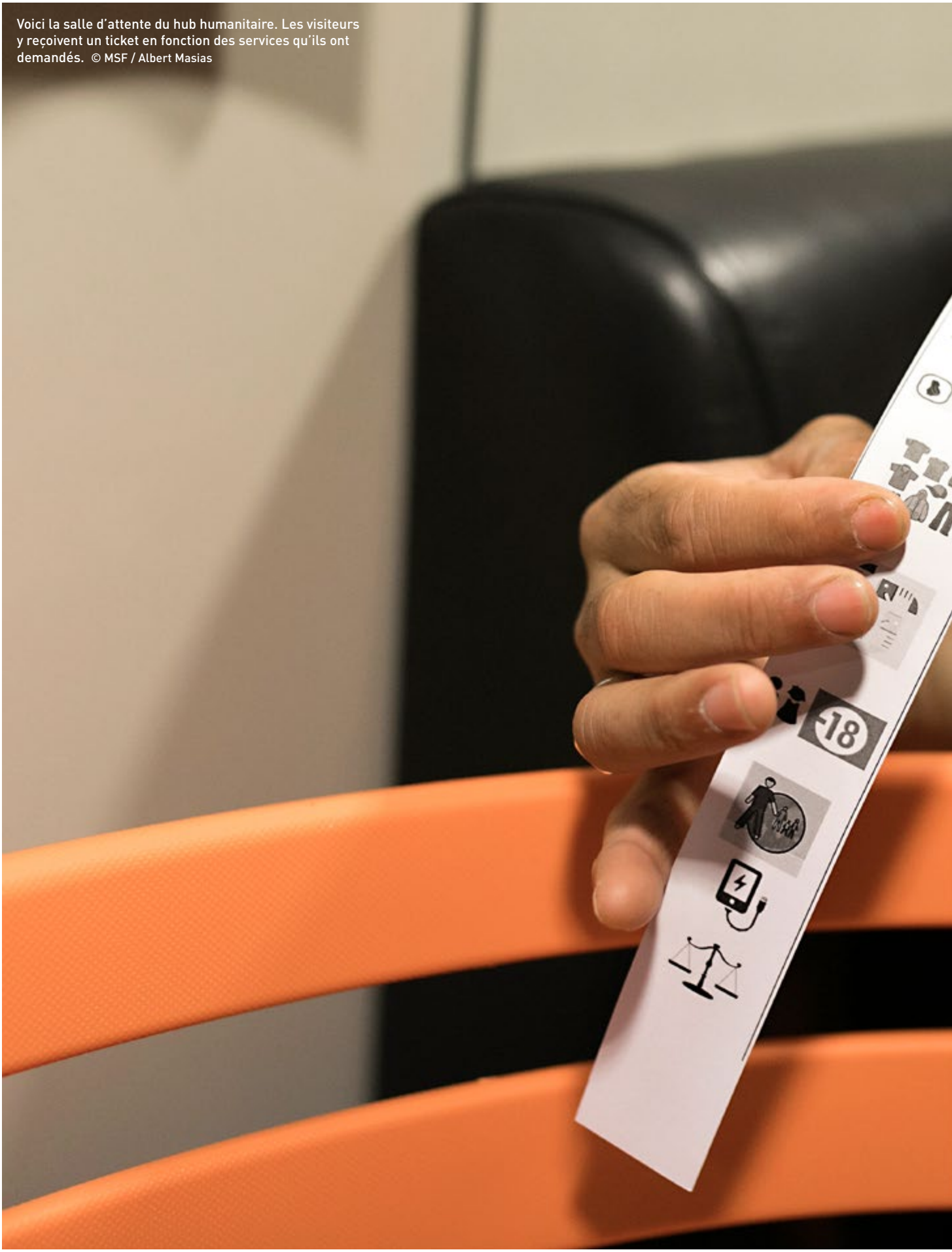

Voici la salle d'attente du hub humanitaire. Les visiteurs y reçoivent un ticket en fonction des services qu'ils ont demandés. © MSF / Albert Masias

NR: 12

Annexe

Questionnaire on the travel history of people attending the humanitarian hub in Brussels

You are being asked to take part in an interview around your travel history and future plans. We are asking you these questions because you are attending the humanitarian hub in Brussels, and we want to better understand what you went through and where you hope to go, so that we can offer better care while you are here with us. It's important to know that there are no right or wrong answers: we want to know what you think. It is also important to know that the interview will be anonymous: we will not record your name, and it will not be possible for anybody, including the researchers, to trace your name to any answers you provide us. Your name will NEVER be used in any analysis, or in any databases. You have the right to refuse to participate in this study: if you choose not to participate in this study, you will receive care as is usually done, and it will not affect how you are treated in the hub. You can also withdraw from this study at any time you want without any consequences.
The questions will take approximately 15 minutes of your time.

Age	..... (12-99)
Gender	○ Female ○ Male ○ Other
Marital status	○ Accompanied minor ○ Unaccompanied minor ○ Single ○ Married Partner present ○ No ○ Yes ○ Divorced ○ Widow(er)
Number of children	..... Children present ○ No ○ Yes
Legal status	○ No process started ○ Process started outside of Belgium ○ In process: application ○ In process: appeal ○ Process closed: subsidiary protection granted ○ Process closed: refugee status granted ○ Process closed: negative ○ Process closed: waiting for repatriation
Country of origin	.....
If Belgian/homeless, skip to question 18	
Which countries did you transit through? (check all that apply)	○ Egypt ○ Libya ○ Turkey ○ Italy ○ Greece ○ Serbia ○ France ○ Other

Did you experience any of the following in these countries?		Egypt	Libya	Turkey	Italy	Greece	Serbia	France	Belgium
	Verbal harassment/ racism								
	Arrest/detention								
	Tear gas								
	Battery/assault								
	Melee attack								
	Firearm attack								
	Police verbal harassment								
	Police physical harassment								
How long ago was your first entry into Belgium?	○ 1 day ○ 1 day-1 week ○ 1 week-1 month ○ 1 month-6 months ○ >6 months								
Where do you stay on most nights in Belgium?	○ Sleeping rough / outside ○ Squat ○ Hotel/hostel ○ Private home – citizens ○ Private home – friends ○ Other (please specify):								
In the past month, how many days would you estimate you have spent in Belgium?	.....								
In the past month, which other countries have you been in?	....								
Do you have any chronic diseases (diabetes, hypertension, asthma,...)?	○ No ○ Yes								
Do you have any untreated diseases?	○ No ○ Yes								
Do you have any untreated wounds?	○ No ○ Yes								

How long do you anticipate to stay in Belgium?	○ 1 day ○ 1 day-1 week ○ 1 week-1 month ○ 1 month-6 months ○ >6 months ○ Indefinite ○ Would prefer not to say
If not indefinite: where do you plan to go after Belgium?	.... Do you have family there? ○ No ○ Yes
Reason to come to the hub (check all that are spontaneously mentioned)	○ Medical care ○ Psychological care ○ Social support ○ Legal support ○ To rest/be safe ○ Other (please specify): ....

GRAPHISME: RUDI DE RECHTER / 2019

Médecins Sans Frontières
46 Rue de l'Arbre Bénit, 1050 Bruxelles
facebook.com/msfbelqique | twitter.com/msfbelqique | www.msf.be

MEDECINS SANS FRONTIERES